

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°42-2021-059

PUBLIÉ LE 15 AVRIL 2021

Sommaire

42_DDFP_Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire /

42-2021-04-14-00003 - Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle de la trésorerie de Charlieu (1 page) Page 3

42-2021-04-14-00002 - Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle des services de publicité foncière et d'enregistrement (SPF-E) de Saint-Étienne et de Roanne (1 page) Page 5

42_DDT_Direction Départementale des Territoires de la Loire /

42-2021-04-08-00004 -
AP_DT-21-0176_derogation_urbanisation_limitee_saint_germain_laval (3 pages) Page 7

42_Préf_Préfecture de la Loire / Direction de la Citoyenneté et des Libertés Publiques

42-2021-04-14-00001 - Arrêté 98 portant approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) Montreynaud (3 pages) Page 11

42_Préf_Préfecture de la Loire / Publicateur Raa

42-2021-04-15-00001 - Arrêté n° 21-050 du 15 avril 2021 portant délégation de signature à M. Christophe BIRAULT, directeur de la citoyenneté et de la légalité, à son adjointe, aux chef(fe)s de bureaux et à certains agents de la direction (4 pages) Page 15

42-2021-04-15-00002 - Arrêté n° 21-051 du 15 avril 2021 portant délégation de signature à Mme Isabelle NOTTER, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités en matière de métrologie (3 pages) Page 20

42-2021-04-13-00001 - ARRÊTÉ N°34 -2021 désignant la Salle de spectacles « le Scarabée » de RIORGES en tant que centre de vaccination contre le virus de la COVID-19 dans le département de la Loire (4 pages) Page 24

42-2021-04-09-00005 - Avis ARS/Centres de vaccination (15 pages) Page 29

42_UDDIRECCTE_Unité départementale de la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la Loire /

42-2021-03-16-00001 - Déclaration services à la personne M. Corentin FORAY (2 pages) Page 45

42_DDFP_Direction Départementale des
Finances Publiques de la Loire

42-2021-04-14-00003

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle de la
trésorerie de Charlieu

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle de la trésorerie de Charlieu

L'administrateur des Finances publiques
Gérant intérimaire de la direction départementale des Finances publiques de la Loire

Vu l'article 1er du décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°21-014 du 12 janvier 2021 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des Finances publiques de la Loire.

Arrête :

Article 1er – La trésorerie de Charlieu, sise au numéro 3 de la rue du Treuil Buisson à CHARLIEU, sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 23 avril 2021.

Article 2 – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Loire.

Fait à Saint-Étienne, le 14 avril 2021

Par délégation de la Préfète,

Le gérant intérimaire de la direction départementale
des Finances publiques de la Loire

Jacques OZIOL

42_DDFP_Direction Départementale des
Finances Publiques de la Loire

42-2021-04-14-00002

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle des
services de publicité foncière et
d'enregistrement (SPF-E) de Saint-Étienne et de
Roanne

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle des services de publicité foncière et d'enregistrement (SPF-E) de Saint-Étienne et de Roanne

**L'administrateur des Finances publiques
Gérant intérimaire de la direction départementale des Finances publiques de la Loire**

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°21-014 du 12 janvier 2021 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des Finances publiques de la Loire.

ARRÊTE :

Article 1er

Les services de publicité foncière et d'enregistrement (SPF-E) de Saint-Étienne et de Roanne seront exceptionnellement fermés au public le mercredi 21 avril 2021.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Saint-Étienne, le 14 avril 2021

Par délégation de la Préfète,

Le gérant intérimaire de la direction départementale des
Finances publiques de la Loire

Jacques OZIOL

42_DDT_Direction Départementale des
Territoires de la Loire

42-2021-04-08-00004

AP_DT-21-0176_derogation_urbanisation_limitee
_saint_germain_laval



**Arrêté n° DT-21-0176
relatif à une demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée
sur la commune de Saint-Germain-Laval**

**La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code de l'urbanisme et notamment ses articles L. 142-4, L. 142-5 et R. 142-2 ;

Vu l'arrêté n°DT-20-0276 du 18 juin 2020, refusant la demande de dérogation au principe d'urbanisation limitée, et faisant suite au dépôt du précédent dossier présenté par la commune de Saint-Germain Laval et reçu le 14 février 2020 ;

VU le dossier de demande de dérogation au titre de l'article L. 142-5 du code de l'urbanisme présenté par Monsieur le maire de Saint-Germain-Laval reçu le 10 décembre 2020, portant sur le secteur identifié sur le plan annexé, et proposant notamment :

- d'une part, d'ouvrir à l'urbanisation la parcelle cadastrée n°B570 d'une superficie de 1,67 ha, actuellement non-bâtie, non-artificialisée, et classée en zone N du PLU
- d'autre part, de classer en zone N la parcelle cadastrée B764, d'une superficie de 1,00 ha, actuellement non-bâtie, non-artificialisée, et classée en zone UF du PLU

VU l'avis favorable de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF) de la Loire en date du 9 mars 2021;

Considérant que l'article L. 142-5 du code de l'urbanisme ne permet pas d'accorder une dérogation si l'urbanisation envisagée nuit à la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou à la préservation et à la remise en bon état des continuités écologiques ;

Considérant l'orientation n°3 du PADD du PLU, visant à « protéger les espaces naturels et sensibles » ;

Considérant que le secteur de la demande de dérogation est en partie occupé par une zone humide, compte tenu de la flore spécifique observée et que le projet porterait nécessairement atteinte à sa préservation ;

Considérant que la parcelle B570, objet de la demande de dérogation, est incontestablement un espace agricole puisqu'il est actuellement exploité et fait même l'objet d'une déclaration au titre de la politique agricole commune ;

Considérant que la parcelle B764 de 1,00 ha, bien que classée en zone UF, est actuellement non-artificialisée et donc utilisable pour l'agriculture, et que la proposition de son reclassement en zone N à titre de compensation à l'ouverture à l'urbanisation de la parcelle B570 de 1,67 ha conduit, en conséquence, à une consommation nette et irréversible d'espace de 1,67 ha ;

Considérant que le projet porte ainsi atteinte au principe de préservation des espaces naturels et agricoles, en prévoyant l'ouverture à l'urbanisation d'une zone N afin d'y implanter un commerce, et va à l'encontre du principe de Zéro Artificialisation Nette ;

Considérant qu'à ce jour, la faisabilité technique de la création d'un nouveau giratoire pour desservir la parcelle B570 dans de bonnes conditions de sécurité routière depuis la RD1 n'est pas validée, alors qu'il s'agit d'une condition préalable incontournable pour l'ouverture à l'urbanisation de ce secteur ;

Considérant que la commune de Saint-Germain-Laval est lauréate du programme « Petites Villes de Demain », qui comprend un caractère d'exemplarité en matière de développement durable et de sobriété foncière ;

Considérant que l'article L142.5 du code de l'urbanisme ne permet pas d'accorder une dérogation si l'urbanisation envisagée génère un impact excessif sur les flux de déplacements ;

Considérant que l'actuel emplacement du supermarché est accessible aux piétons venus du bourg, alors que l'emplacement futur projeté sur la parcelle B570 ne le serait plus,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

L'arrêté DT-20-0276 du 18 juin 2020 est abrogé.

Article 2 :

La dérogation au titre de l'article L. 142-5 du code de l'urbanisme, pour l'ouverture à l'urbanisation du secteur UFC projeté sur la parcelle B570 et repéré sur le plan annexé, est refusée en ce qu'elle nuit à la protection des espaces naturels et agricoles, conduit à une consommation excessive de l'espace et génère un impact excessif sur les flux de déplacements.

Article 3 :

Le secrétaire général de la préfecture de la Loire,
La directrice départementale des territoires de la Loire,
Le président de la communauté de communes des Vals d'Aix et d'Isable
Le maire de la commune de Saint-Germain-Laval,
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le 8 avril 2021
La préfète de la Loire,
Signée : Catherine SEGUIN

Un recours contentieux peut être déposé au tribunal administratif compétent de Lyon dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire

**ANNEXE à l'arrêté préfectoral n° DT-21-0176
Commune de Saint-Germain-Laval**

**Plan de repérage de la parcelle B570 faisant l'objet d'une demande
de dérogation (zone UFc)**

**B570 :
dérogation
refusée**



parcelle B764

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2021-04-14-00001

Arrêté 98 portant approbation de la convention
constitutive du groupement d'intérêt public
(GIP) Montreynaud



**PRÉFÈTE
DE LA LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LÉGALITÉ**

ARRETE N° 98 du 14 AVR. 2021
portant approbation de la convention constitutive
du groupement d'intérêt public (GIP)
Montreynaud "Développement et animation de la vie sociale"

La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU la loi n°2011-525 du 17 mai 2011 et notamment les dispositions prévues au chapitre 2 ;

VU le décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public ;

VU la délibération du 16 janvier 2020 par laquelle le bureau métropolitain de Saint-Etienne Métropole a approuvé la convention constitutive du groupement d'intérêt public (GIP) Montreynaud "Développement et animation de la vie sociale" et autorisé sa signature par le président ou son représentant dûment habilité ;

VU la délibération du 27 janvier 2020 par laquelle le conseil métropolitain de Saint-Etienne Métropole a désigné ses représentants au conseil d'administration du GIP de Montreynaud ;

VU la délibération du 20 janvier 2020 par laquelle le conseil municipal de Saint-Etienne a approuvé la convention constitutive du GIP de Montreynaud et a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration du GIP ;

VU la délibération du 14 février 2020 par laquelle l'assemblée départementale a approuvé la constitution du GIP de Montreynaud, a autorisé son président à signer la convention constitutive et a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration du GIP ;

VU la délibération du 14 janvier 2020 par laquelle le conseil d'administration de l'association « Sauvegarde 42 » a approuvé la convention constitutive du GIP de Montreynaud, a mandaté son président à signer la convention constitutive et a désigné un représentant permanent au conseil d'administration du GIP ;

VU la résolution n°1 approuvée le 18 février 2020 par laquelle le conseil d'administration de l'association « Les PEP 42 » a approuvé la convention constitutive du GIP de Montreynaud, a mandaté son président à signer la convention constitutive et a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration du GIP ;

VU l'extrait du procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire du 24 février 2020 par lequel le conseil d'administration de l'association « PIMMS métropole stéphanoise » a approuvé la convention constitutive du GIP de Montreynaud, a mandaté son président à signer la convention et a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration du GIP ;

VU le procès-verbal du 24 janvier 2020 par lequel le conseil d'administration extraordinaire de l'association « Collectif vivre ensemble à Montreynaud » a approuvé la convention

Standard : 04 77 48 48 48

Télécopie : 04 77 21 65 83 Site internet : www.loire.gouv.fr

2 rue Charles de Gaulle CS 12241 – 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

constitutive du GIP de Montreynaud, a mandaté son représentant légal à signer la convention constitutive et a désigné ses représentants au sein du conseil d'administration du GIP ;

VU la convention constitutive du groupement d'intérêt public Montreynaud Développement et animation de la vie sociale, signée le 13 mars 2020 par les membres du GIP ;

VU la demande de production de pièces complémentaires constitutives d'un GIP, en date du 24 septembre 2020, conformément aux dispositions de l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret n°2012-91 du 26 janvier 2012 susvisé ;

VU l'avis du directeur de la direction départementale des finances publiques du 23 mars 2021 aux termes duquel sont levées les réserves émises le 15 décembre 2020 à l'approbation du GIP de Montreynaud, après vérifications complémentaires ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire ;

ARRETE

Article 1er : Est approuvée la convention constitutive du «groupement d'intérêt public Montreynaud - Développement et animation de la vie sociale" figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon (184 rue Duguesclin 69433 LYON cedex 03) dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le présent arrêté est mis à la disposition du public sur le site internet de la ville de Saint-Étienne.

Article 4 : Le secrétaire général de la préfecture de la Loire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Saint-Etienne, le

14 AVR. 2021

La préfète,



Catherine SÉGUIN

Copie à :

- M. le maire de Saint-Etienne
- M. le président de Saint-Etienne Métropole
- M. le président du Conseil départemental
- M. le président de la Sauvegarde 42
- M. le président de l'association Les PEP 42
- M. le président de l'association PIMMS_métropole stéphanoise
- M. le représentant légal du collectif vivre ensemble à Montreynaud
- M. le directeur départemental des finances publiques
- M. le directeur départemental du travail, de l'emploi et des solidarités

Standard : 04 77 48 48 48
Télécopie : 04 77 21 65 83 Site internet : www.loire.gouv.fr
2 rue Charles de Gaulle CS 12241 – 42022 SAINT-ÉTIENNE Cedex 1

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2021-04-15-00001

Arrêté n° 21-050 du 15 avril 2021 portant
délégation de signature à M. Christophe
BIRAULT, directeur de la citoyenneté et de la
légalité, à son adjointe, aux chef(fe)s de bureaux
et à certains agents de la direction



**Arrêté n° 21-050 portant délégation de signature à Monsieur Christophe BIRAULT,
directeur de la citoyenneté et de la légalité, à son adjointe,
aux chef(fe)s de bureaux et à certains agents de cette direction**

**La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

- Vu** la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances ;
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée et complétée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant Mme Catherine SÉGUIN, préfète de la Loire,
Vu l'ensemble des arrêtés ministériels portant règlement de comptabilité publique pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués ;
Vu l'arrêté ministériel du 24 juillet 2017 nommant M. Christophe BIRAULT, directeur de la citoyenneté et de la légalité de la préfecture de la Loire ;
Vu l'arrêté n°20-105 du 16 décembre 2020 portant organisation des services de la préfecture de la Loire ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Loire ;

A R R Ê T E

Article 1^{er}: Délégation est donnée à M. Christophe BIRAULT, conseiller d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, directeur de la citoyenneté et de la légalité, à l'effet de signer tous les documents administratifs établis par sa direction à l'exception :

- des correspondances adressées aux ministres, aux préfets de région, aux parlementaires, aux conseillers régionaux et aux conseillers départementaux,
- des circulaires aux maires,
- des arrêtés, autres que ceux limitativement énumérés ci-dessous :
 - ✓ arrêtés autorisant le survol aérien du département de la Loire,
 - ✓ arrêtés et laissez-passer autorisant les transports de corps et les transports d'urnes cinéraires à l'étranger,
 - ✓ arrêtés délivrant les habilitations ou autorisant les modifications dans le domaine funéraire,
 - ✓ arrêtés autorisant l'acceptation de dons et de legs destinés à des associations, fondations et congrégations,
 - ✓ arrêtés autorisant des associations, fondations et congrégation à acquérir, aliéner des biens immobiliers et à accepter un transfert immobilier,
 - ✓ arrêtés de délivrance du titre de maître-restaurateur.

Article 2 : En matière d’immigration, délégation lui est personnellement donnée, sans subdélégation possible, à l’effet de signer les décisions administratives liées aux demandes de regroupement familial des étrangers et les arrêtés d’obligation de quitter le territoire français (OQTF) liés à la procédure asile, suite aux refus de statut de réfugié par l’OFPRA et la CNDA en appel.

Article 3 : Délégation de signature est donnée à M. Christophe BIRAULT pour établir la programmation, décider des dépenses et constater le service fait en qualité de responsable d’unité opérationnelle (RUO) Loire et de prescripteur sur les programmes définis ci-dessous :

| Ministères | Programmes | RUO | Prescripteurs |
|--|---|------------|---|
| Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales | 119 - concours financiers aux collectivités territoriales et à leurs groupements | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité |
| | 122 - concours spécifiques et administration | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité |
| | 135 – urbanisme, territoires et amélioration de l’habitat | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité (Fonds d’Aide au Relogement d’Urgence) |
| | 754 - contribution à l’équipement des collectivités territoriales pour l’amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routières | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité |
| Intérieur | 232 - vie politique, culturelle et associative | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité (élections) |
| | 303 - immigration et asile | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité (frais d’interprétariat, laissez passer consulaires, avocat, et hébergement lié aux assignations à résidence) |
| | 354 - administration territoriale | Préfecture | M. le directeur de la citoyenneté et de la légalité (frais de représentation) |
| Travail, emploi et insertion | 111 - amélioration de la qualité de l’emploi et des relations du travail | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité (élections prud’homales) |
| Action et comptes publics | 218 - conduite et pilotage des politiques économiques et financières | Préfecture | Direction de la citoyenneté et de la légalité (élections des juges des tribunaux de commerces) |

Article 4 : En cas d’absence ou d’empêchement de M. Christophe BIRAULT, délégation de signature est donnée à Mme Marguerite AGUILERA, adjointe au directeur à l’exception des décisions administratives visées à l’article 2.

Article 5 : Délégation est donnée à :

- ◆ Mme Aurélie FOURNIER, cheffe du bureau des élections et de la réglementation générale,
- ◆ M. Patrick MEFTAH, chef du bureau des finances locales,
- ◆ Mme Nathalie ROLLIN, cheffe du bureau de l’immigration.

à l’effet de signer tous les documents relevant des attributions de leur bureau pour chacun(e) des chef(fe)s de bureau de la direction précités, dans les conditions prévues par les articles 1^{er} et 3 du présent arrêté.

Article 6 : Délégation est donnée, en cas d'absence ou d'empêchement de leur chef(fe) de bureau respectif et dans la limite des attributions de leur bureau, aux agents ci-dessous-pour signer les actes relevant de leur champ de compétences :

→ **bureau des élections et de la réglementation générale**

- ◆ Mme Martine DESPINASSE, adjointe à la cheffe du bureau,
- ◆ Mme Eliane D'ALFONSO, secrétaire administrative de classe exceptionnelle,
- ◆ Mme Christine MANIQUET secrétaire administrative de classe supérieure,
- ◆ Mme Gaëlle DELORME, secrétaire administrative de classe normale.

→ **bureau des finances locales**

- ◆ M. Ibrahim EL EDRISSI REYAHY, adjoint au chef au chef du bureau.

Article 7 : Pour le bureau de l'immigration

→ Délégation est donnée pour signer les actes relevant de leur champ de compétences, comprenant notamment la signature des récépissés de carte de séjour, des cartes de séjour, des cartes de séjour pluriannuelles, des cartes de résident et des actes relatifs aux procédures d'asile et d'éloignement, aux agents suivants :

- ◆ Mme Eloïne HIDALGO, adjointe à la cheffe de bureau immigration,
- ◆ M. Michel GOUJON, chef de la section séjour,
- ◆ Mme Denise CHAREYRE, cheffe de la section éloignement,
- ◆ Mme Nadine GOUTTEFANGEAS-PERRET, cheffe de la section asile-AES-regroupement familial,
- ◆ Mme Sylvaine LAURENT, adjointe au chef de la section séjour.

→ Délégation est donnée à :

- ◆ M. Fabien ROLIN, chargé de lutter contre la fraude documentaire, pour valider et signer les titres de séjour délivrés.
- ◆ Mmes Corinne PLANO, Valérie JOULIA-RICE et Mélanie DURIAUX pour le renouvellement des cartes de résident, les duplicatas et modifications et les documents de circulation pour les étrangers mineurs.

→ Concernant la section éloignement, délégation est donnée pour signer les actes concernant les procédures d'éloignement à :

- ◆ Mme LATOUR Chrystelle, secrétaire administrative de classe normale,
- ◆ Mme AFONSECA Gaëlle, secrétaire administrative de classe normale,
- ◆ Mme Maud NUNEZ, secrétaire administrative de classe normale.

→ Concernant les sections séjour et asile, délégation est donnée pour signer les récépissés des demandes de titre de séjour aux agents instructeurs mentionnés à l'annexe 1 du présent arrêté. Pour la section asile, délégation est donnée pour signer les attestations temporaires de demande d'asile (ATDA) aux agents instructeurs mentionnés à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 8 : L'arrêté n° 21-023 du 9 février 2021 portant délégation de signature à M. Christophe BIRAULT, directeur de la citoyenneté et de la légalité, aux chef(fe)s de bureau et à certains agents de cette direction est abrogé.

Article 9 : Le secrétaire général de la préfecture et le directeur de la citoyenneté et de la légalité sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Saint-Étienne, le 15 avril 2021

La préfète,

Signé Catherine SÉGUIN

**ANNEXE 1 à l'arrêté n° 21-050 du 15 avril 2021
portant délégation de signature à Monsieur Christophe BIRAULT,
directeur de la citoyenneté et de la légalité, à son adjointe,
aux chef(fe)s de bureaux et à certains agents de cette direction**

| LISTE DES AGENTS INSTRUCTEURS HABILITES A SIGNER LES RECEPISSES DES DEMANDES DE TITRE DE SEJOUR | | | |
|--|---------------|---------------------------|----------------|
| NOM | PRÉNOM | GRADE | SECTION |
| ALEXANDRE | Catherine | Adjointe administrative | Asile/Séjour |
| CHATELOT | Jonel | Adjoint administratif | Séjour |
| DUGUA | Gisèle | Secrétaire administrative | Asile/AES/RF |
| DURIAUX | Mélanie | Secrétaire administrative | Séjour |
| GUIRONNET | Béatrice | Adjointe administrative | Asile/AES/RF |
| HOAREAU | Laurent Léon | Adjoint administratif | Séjour et RF |
| JOULIA-RICE | Valérie | Secrétaire administrative | Séjour |
| MASSON | Cyrielle | Adjointe administrative | Séjour |
| MONTELMAR | Véronique | Adjointe administrative | Asile/AES/RF |
| OKSAR | Emet | Adjointe administrative | Séjour |
| PERIZ | Pascale | Adjointe administrative | Séjour |
| PLANO | Corinne | Secrétaire administrative | Séjour |
| ROLIN | Fabien | Adjoint administratif | Séjour |
| SOUVIGNET | Claire-Lise | Adjointe administrative | Asile/AES/RF |
| WACH | Cécile | Adjointe administrative | Séjour |

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2021-04-15-00002

Arrêté n° 21-051 du 15 avril 2021 portant
délégation de signature à Mme Isabelle NOTTER,
directrice régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités en matière de
métrologie

Arrêté n° 21-051

portant délégation de signature à Madame Isabelle NOTTER, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités en matière de métrologie

**La préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République, notamment ses articles 4 et 6 ;

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

Vu le décret n° 2019-1594 du 31 décembre 2019 relatif aux emplois de direction de l'État ;

Vu l'article 12 du décret n° 2020-67 du 30 janvier 2020 relatif à la déconcentration des décisions administratives individuelles dans les domaines de l'économie et des finances ;

Vu le décret n° 2020-1545 du 9 décembre 2020 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, des directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités et des directions départementales de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, notamment son article 2-2° ;

Vu le décret du 29 juillet 2020 nommant Mme Catherine SÉGUIN , préfète de la Loire ;

Vu l'arrêté du 1^{er} octobre 1981 relatif à l'homologation, la vérification primitive et la vérification après installation des chronotachygraphes utilisés dans les transports par route ;

Vu l'arrêté du 31 décembre 2001 fixant les modalités d'application de certaines dispositions du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 relatif au contrôle des instruments de mesure ;

Vu l'arrêté du 7 juillet 2004 relatif aux modalités de contrôle des chronotachygraphes numériques ;

Vu l'arrêté du 6 mars 2007 relatif au contrôle des compteurs d'eau froide en service ;

Vu l'arrêté du 21 octobre 2010 relatif aux compteurs de gaz combustible ;

Vu l'arrêté du 1er août 2013 relatif aux compteurs d'énergie électrique active ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2021 portant nomination de Mme Isabelle NOTTER, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

Article 1er : Délégation de signature est donnée à Madame Isabelle NOTTER, directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Auvergne-Rhône Alpes à l'effet de signer au nom du préfet/de la préfète, les actes relatifs à :

- l'attribution, le refus d'attribution, le retrait de marque d'identification aux fabricants, réparateurs et installateurs d'instruments de mesure et aux organismes agréés (art. 49 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 et art. 45 de l'arrêté du 31 décembre 2001)
- l'approbation, la suspension, le retrait d'approbation des systèmes d'assurance de la qualité des fabricants, réparateurs et installateurs des instruments de mesure en cas d'absence d'organisme désigné (art. 18 et 23 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- l'injonction aux installateurs d'instruments de mesure (art. 26 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- la délivrance, le refus de délivrance, la suspension, le retrait d'agrément, la mise en demeure des organismes agréés (art. 37 et 39 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 et art. 43 de l'arrêté du 31 décembre 2001, art. 12 de l'arrêté du 1^{er} octobre 1981 et art. 5 et 6 de l'arrêté du 7 juillet 2004)
- l'aménagement ou le retrait des dispenses de vérification périodique et de vérification après réparation ou modification accordées aux détenteurs d'instruments de mesure (art. 62.3 de l'arrêté du 31 décembre 2001)
- la dérogation aux dispositions réglementaires normalement applicables aux instruments de mesure (art. 41 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- la délivrance de certificat d'examen de type en l'absence d'organisme désigné (art. 7 et 8 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- la désignation et le rapport de désignation d'organismes désignés (art. 36 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- l'invitation d'un opérateur économique à mettre un terme à une non-conformité constatée ; ordre de remise en conformité, de rappel ou de retrait du marché d'un instrument de mesure non-conforme ; interdiction ou restriction de mise sur le marché, de mise en service ou d'utilisation d'un instrument de mesure non-conforme (art. 5-20 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- l'autorisation de mise en service d'un nombre limité d'instruments d'un type pour lequel une demande d'examen de type a été présentée (art. 12 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)
- l'injonction au titulaire d'un certificat d'examen de type de porter remède aux défauts constatés sur des instruments, et de demander un nouvel examen de type ; suspension du bénéficiaire de la marque d'examen de type et suspension de la mise sur le marché des instruments du type présentant ces défauts. La mise en demeure d'un bénéficiaire de certificat d'examen de type de remédier aux défauts constatés sur des instruments en service ; interdiction d'utilisation des instruments restant défectueux (art. 13 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001)

- la suspension de la vérification primitive et de la mise sur le marché des instruments d'un modèle donné (art. 21 du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001).
- aux aménagements aux dispositions de vérification de moyens d'essais - article 5 décret du 3 mai 2001 et article 3 arrêté du 31 décembre 2001
- la décision autorisant le contrôle des instruments par leur détenteur (art. 18 de l'arrêté du 6 mars 2007 ; art. 25 de l'arrêté du 1^{er} août 2013 ; art. 25 de l'arrêté du 21 octobre 2010).

Article 2 : Sont exclus de la présente délégation :

- la signature des conventions passées au nom de l'État avec le département, une ou plusieurs communes, leurs groupements ainsi que leurs établissements publics (article 59 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004) ;
- les décisions portant attribution de subventions ou de prêts de l'État aux collectivités locales, aux établissements et organismes départementaux, communaux et intercommunaux ;
- les notifications de ces subventions ou prêts aux collectivités locales, établissements et organismes bénéficiaires ;
- les correspondances relatives au contrôle de légalité prévu par le titre I de la loi du 2 mars 1982 modifiée ;
- les circulaires aux maires ;
- les arrêtés ayant un caractère réglementaire ;
- toutes correspondances adressées aux administrations centrales et qui sont relatives aux programmes d'équipement et à leur financement, ainsi que celles dont le préfet se réserve expressément la signature ; toutes correspondances adressées aux cabinets ministériels (les autres correspondances étant sous le régime du sous-couvert) ;
- toutes correspondances adressées aux présidents des assemblées régionales et départementales ainsi que les réponses aux interventions des parlementaires et des conseillers départementaux lorsqu'elles portent sur les compétences relevant de l'État, à l'exception de celles concernant l'inspection du travail.

Article 3 : Madame Isabelle NOTTER pourra subdéléguer sa signature au responsable du pôle C de la DREETS et en son absence au responsable du département métrologie et à ses responsables de subdivisions pour signer les actes relatifs aux affaires pour lesquelles elle a elle-même reçu délégation.

Article 4 : Un recours contre le présent arrêté peut être formé devant le tribunal administratif de Lyon dans le délai de deux mois à compter de sa publication. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application "Télérecours citoyens", accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Article 5 : L'arrêté n° 21-041 du 2 avril 2021, portant délégation de signature à Mme Isabelle NOTTER, directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, à compter du 1^{er} janvier 2021, est abrogé.

Article 6 : Le secrétaire général de la préfecture de la Loire et la directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Loire.

Saint-Étienne, le 15 avril 2021

La préfète,

Signé Catherine SÉGUIN

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2021-04-13-00001

ARRÊTÉ N°34 -2021 désignant la Salle de spectacles « le Scarabée » de RIORGES en tant que centre de vaccination contre le virus de la COVID-19 dans le département de la Loire



PRÉFÈTE DE LA LOIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des sécurités

Service interministériel de défense et de
protection civile

ARRÊTÉ N°34 -2021 désignant la Salle de spectacles « le Scarabée » de RIORGES en tant que centre de vaccination contre le virus de la COVID-19 dans le département de la Loire

La préfète de la Loire

VU le code de la santé publique, son titre III et notamment ses articles L. 3131-15, L. 3131-16 ;

VU la loi n° 2020-856 du 9 juillet 2020 organisant la sortie de l'état d'urgence sanitaire et notamment son article 1 ;

VU la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 modifié prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, notamment le VIII bis de l'article 53-1 ;

VU le décret du 29 juillet 2020 nommant Mme Catherine SEGUIN, Préfète de la Loire ;

VU l'avis du Directeur général de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes en date du 09/04/2021 ;

VU le caractère d'urgence de la lutte contre la propagation du virus ;

CONSIDÉRANT que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré, le 30 janvier 2020, que l'émergence d'un nouveau coronavirus (COVID-19) constitue une urgence de santé publique de portée internationale ; que le 28 février 2020, elle a annoncé avoir porté le niveau de menace lié au nouveau coronavirus à « très élevé », son degré le plus haut ; que les 11 et 12 mars 2020 elle qualifiait le COVID-19 de pandémie ;

CONSIDÉRANT le caractère pathogène et contagieux du virus COVID-19 et sa propagation rapide qu'il est nécessaire d'éviter ;

CONSIDÉRANT qu'eu égard à sa propagation sur le territoire national, telle qu'elle ressort des données scientifiques disponibles qui sont rendues publiques, l'épidémie de COVID-19 constitue une catastrophe sanitaire mettant en péril, par sa nature et sa gravité, la santé de la population ;

CONSIDÉRANT que la vaccination est un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de COVID-19 ; que l'organisation de la campagne de vaccination doit prendre en compte les calendriers de livraison des vaccins, l'enjeu sanitaire d'une protection rapide des populations les plus exposées ou les plus à risque et la nécessité d'adapter l'offre de vaccination en fonction des publics ; qu'à cette fin, il importe que des structures puissent être désignées comme centres de vaccination contre la COVID-19 sur l'ensemble du territoire ;

CONSIDÉRANT les dispositions de l'article L. 3131-13 du code de la santé publique qui prévoient notamment que la prorogation de l'état d'urgence sanitaire au-delà d'un mois ne peut être autorisée que par la loi après avis du comité scientifique prévu à l'article L. 3131-19 du même code ;

CONSIDÉRANT que le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 a déclaré l'état d'urgence sanitaire à compter du 17 octobre 2020 à 00 heure sur l'ensemble du territoire de la République pour une durée d'un mois ;

CONSIDÉRANT que la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire a prorogé l'état d'urgence jusqu'au 01 juin 2021 inclus ;

CONSIDÉRANT les articles 53-1 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 et 55-1 du décret 2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire disposent que la vaccination peut être assurée dans des centres désignés à cet effet par le représentant de l'État dans le département, après avis du directeur général de l'agence régionale de santé ;

SUR proposition de Madame la directrice de Cabinet ;

ARRETE

ARTICLE 1 : La vaccination contre la covid-19 peut être assurée à compter du 19 avril 2021 et pendant toute la durée de la campagne de vaccination 2021 dans le centre mis en place au sein de la Salle de spectacles « le Scarabée » à l'adresse suivante :

– « Le Scarabée » sis Rue du Marcelet 42 153 RIORGES.

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : La Directrice de cabinet de la Préfecture, Sous-Préfète, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes et le maire de RIORGES sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le mardi 13 avril 2021 à Saint-Étienne,

La Préfète de la Loire

Original signé

Catherine SÉGUIN

VOIES ET DÉLAIS DE RECOURS

Si vous estimez devoir contester la décision, vous avez la possibilité de former un recours administratif dans le délai de deux mois suivant la notification de la décision :

- **Soit un recours gracieux** auprès de Madame la Préfète de la Loire direction des sécurités, 2 rue Charles de Gaulle CS 12 241 – 42 022 Saint-Étienne CEDEX 01 ;
- **Soit un recours hiérarchique** auprès du ministère de l'intérieur – Direction des libertés publiques et des affaires juridiques – 11 rue Saussaies – 75 800 Paris CEDEX 08
- **Soit un recours contentieux** devant la juridiction administrative au plus tard avant l'expiration du deuxième mois suivant la date de notification de la décision contestée (ou bien du deuxième mois suivant la date du rejet de votre recours gracieux ou hiérarchique)

Ce recours doit être enregistré au Greffe du Tribunal Administratif de Lyon – 184 rue Duguesclin – 69 433 Lyon CEDEX 3

Ce recours peut aussi être déposé par écrit auprès de la juridiction ou au moyen de l'application www.telerecours.fr

42_Préf_Préfecture de la Loire

42-2021-04-09-00005

Avis ARS/Centres de vaccination



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Le directeur général

Lyon, le 9 avril 2021

Mesdames, Messieurs les Préfets
des départements de la région
Auvergne-Rhône-Alpes

Réf. : 2021-58

Objet : Avis ARS / centres de vaccination

PJ : 1

Mesdames, Messieurs les préfets,

Conformément à la stratégie de vaccination élaborée par le ministère chargé de la santé, des centres de vaccination ont été déployés sur l'ensemble de la région.

Au 2 avril, 159 centres de vaccination, répondant aux principaux prérequis du cahier des charges national, ont reçu un avis favorable de l'ARS.

Vous trouverez, ci-joint, la liste actualisée de ces centres dans laquelle 4 nouveaux centres ont été ajoutés (deux dans le département de l'Ain, un dans la Loire et un dans le Rhône) et 4 centres ont été supprimés (changement de lieu ou doublons).

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les préfets, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur Général
de l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes

Docteur Jean-Yves GRALL

159 centres de vaccination Auvergne-Rhône-Alpes
 ouverts à la réservation pour les personnes cibles
 MAJ le 09/04/2021

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|------------|--|---------------------------|-------|----------------------|----------------|-------------------------------------|
| AIN | | | | | | |
| 1 | Centre de vaccination de la Plaine de l'Ain Espace 1500 | 8 rue du Savoir | 01500 | Ambérieu en Bugey | 04 28 64 00 49 | Prendre rendez-vous |
| 2 | Centre de vaccination de Bugey Sud Boulodrome couvert du Bas Bugey | 520 avenue Hoff | 01300 | Belley | 09 73 05 65 09 | Prendre rendez-vous |
| 3 | Centre de vaccination de Bourg-en-Bresse - Gymnase St Roch | 20 Rue Charles Demia | 01000 | Bourg-en-Bresse | 04 74 45 40 76 | Prendre rendez-vous |
| 4 | Centre de vaccination mobile du Conseil Départemental de l'Ain | 45 Avenue Alsace Lorraine | 01000 | Bourg-en-Bresse | | |
| 5 | Centre de vaccination du Pays de Gex - Centre hospitalier du Pays de Gex | 160 Rue Marc Panissod | 01170 | Gex | 04 85 29 21 09 | Prendre rendez-vous |
| 6 | Centre de vaccination Miribel Côtière - Théâtre Allégro | Place de la République | 01700 | Miribel | | Prendre rendez-vous |
| 7 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier d'Oyonnax Centre hospitalier du Haut Bugey | 1 route de Veyziat | 01100 | Oyonnax | 04 74 81 75 45 | Prendre rendez-vous |
| 8 | Centre de vaccination - L'Hôpital Nord-Ouest - Site de Trévoux | Avenue du Docteur Bollet | 01606 | Trévoux | 04 74 10 50 18 | Prendre rendez-vous |
| 9 | Centre de vaccination du Plateau d'Hauteville Salle des Fêtes | Place du Docteur Rougy | 01110 | Plateau d'Hauteville | | Prendre rendez-vous |
| 10 | Centre de vaccination de Valsershône Centre Jean Mariné | Place Jeanne d'Arc | 01200 | Valsershône | | Prendre rendez-vous |
| 11 | Centre de vaccination de Villars-les-Dombes Halle des Sports, Complexe sportif | Rue de Dombes | 01330 | Villars-les-Dombes | | |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|---------------|--|--|-------|---------------------------|----------------|-------------------------------------|
| ALLIER | | | | | | |
| 12 | Centre de vaccination de Montluçon Centre Athanor Antennes : HERISSON, COMMENTRY | 15 rue Pablo Picasso | 03100 | Montluçon | 08 01 90 24 09 | Prendre rendez-vous |
| 13 | Centre de vaccination - Centre Hospitalier Moulins-Yzeure | 10 avenue du Général de Gaulle | 03000 | Moulins | 04 70 46 11 10 | Prendre rendez-vous |
| 14 | Centre de vaccination - Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord Allier Antennes : YGRANDE, BESSON et VARENNES SUR ALLIER | 1 Place Marechal de Lattre de Tassigny | 03100 | Moulins | 04 70 48 50 00 | Prendre rendez-vous |
| 15 | Centre de vaccination de La Bourbonnette Conseil Départemental de l'Allier | 1 avenue Victor Hugo | 03000 | Moulins | 08 01 90 24 46 | Prendre rendez-vous |
| 16 | Centre de vaccination de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Sud Allier | 3 bis Route de Moulins | 03254 | Saint-Pourçain-sur-Sioule | 04 15 40 09 04 | Prendre rendez-vous |
| 17 | Centre de vaccination de Vichy Maison des Associations Antennes : LE MAYET DE MONTAGNE, ST GERMAIN DES FOSSES, ST YORRE | 1 place Charles de Gaulle | 03200 | Vichy | 08 00 70 99 99 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|----------------|---|---------------------------------|-------|-------------------------|----------------|-------------------------------------|
| ARDÈCHE | | | | | | |
| 18 | Centre de vaccination du centre de santé des Cévennes | 122 avenue Ferdinand Janvier | 07100 | Annonay | 04 75 33 77 30 | Prendre rendez-vous |
| 19 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier d'Aubenas Maison médicale de garde | 14 avenue de Bellande | 07200 | Aubenas | 04 75 35 62 22 | Prendre rendez-vous |
| 20 | Centre de Vaccination Territorial et Hospitalier BSAV Gymnase Pierre Pieri | 33 avenue Maréchal Leclerc | 07700 | Bourg-Saint-Andéol | 08 00 00 91 10 | Prendre rendez-vous |
| 21 | Centre de vaccination mobile Montagnes ardéchoises, Boutières, Val Eyrieux EQUIPE MOBILE DE VACCINATION DE L'ARDECHE | | 07470 | Coucouron | | |
| | Centre de vaccination éphémère du Val d'Ay Salle culturelle et de loisirs | 160 rue de Peyrard | 07290 | Satillieu | | |
| 22 | Centre de vaccination de la Clinique Pasteur de Guilherand-Granges | 294 boulevard Charles de Gaulle | 07500 | Guilherand-Granges | 08 00 00 91 10 | Prendre rendez-vous |
| 23 | Centre de vaccination de Lamastre Centre socio-culturel | 1 place Victor Hugo | 07270 | Lamastre | 08 00 00 91 10 | Prendre rendez-vous |
| 24 | Centre vaccinal de l'Eyrieux Salle des fêtes | zone industrielle La Palisse | 07160 | Le Cheylard | 08 00 00 91 10 | Prendre rendez-vous |
| | Centre vaccinal de l'Eyrieux - Unité mobile salle polyvalente | rue du Pont | 07310 | Saint-Martin de Valamas | | |
| 25 | Centre de Vaccination de la CPTS sud Ardèche Cévennes Centre d'accueil Espace Fernand Aubert | Place Fernand Aubert | 07140 | Les Vans | 0 800 00 91 10 | Prendre rendez-vous |
| 26 | Centre de vaccination de Privas Pôle Maurice Gounon | 11 Boulevard du Lycée | 07000 | Privas | 0 800 00 91 10 | Prendre rendez-vous |
| 27 | Centre de Vaccination Territorial et Hospitalier de Tournon | 49-53 Rue de Chapotte | 07300 | Tournon-sur-Rhône | 0 800 00 91 10 | prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|---------------|--|-----------------------------|-------|-------------|----------------|-------------------------------------|
| CANTAL | | | | | | |
| 28 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier d'Aurillac Le "Prisme" | 8 place du 8 mai | 15000 | Aurillac | 04 71 46 46 80 | Prendre rendez-vous |
| 29 | Centre de vaccination d'Aurillac Centre médico-chirurgical de Tronquières - Elsan | 83 avenue Charles de Gaulle | 15000 | Aurillac | 04 71 45 43 60 | Prendre rendez-vous |
| 30 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Mauriac | 2 Rue du 8 Mai 1945 | 15200 | Mauriac | 04 15 57 00 12 | Prendre rendez-vous |
| 31 | Equipe Mobile de Vaccination CANTAL | 4 Avenue Aristide Briand | 15000 | Aurillac | | |
| 32 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Saint Flour | 2 Avenue du Docteur Mallet | 15100 | Saint-Flour | 06 08 83 41 99 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|--------------|--|-----------------------------------|-------|----------------------------|----------------|-------------------------------------|
| DRÔME | | | | | | |
| 33 | Centre de vaccination de Crest Espace Soubeyran | 154 avenue Jean Rabot | 26400 | Crest | | Prendre rendez-vous |
| 34 | Centre de vaccination de l'hôpital de Die | 2 Rue Bouvier | 26150 | Die | 04 75 22 32 91 | Prendre rendez-vous |
| 35 | Centre de vaccination - Groupement Hospitalier Portes de Provence Institut de formation en soins infirmiers (IFSI) | 3 rue du général Chabrilan | 26200 | Montélimar | 04 75 53 41 00 | Prendre rendez-vous |
| | Equipe mobile de vaccination de Donzère Salle de La Chocolaterie | 255 rue de la Chocolaterie | 26290 | Donzère | | Prendre rendez-vous |
| | Equipe mobile de vaccination de Dieulefit Salle la Halle | 3 rue Justin Jouve | 26220 | Dieulefit | | Prendre rendez-vous |
| | Equipe mobile de vaccination de Bourdeaux Maison de santé | 30 rue de la Recluse | 26460 | Bourdeaux | | |
| 36 | Centre de vaccination de Nyons Nouvelle maison de pays | 130 Promenade de la Digue | 26110 | Nyons | 04 75 26 12 87 | Prendre rendez-vous |
| | Equipe mobile de vaccination de Buis les Baronnies Maison de santé | 70 rue René Cassin | 26170 | Buis les Baronnies | | |
| 37 | Centre de vaccination de Romans sur Isère Théâtre des Cordeliers | 47 place Jules Nadi | 26100 | Romans-sur-Isère | 04 75 79 25 00 | Prendre rendez-vous |
| 38 | Centre de vaccination de Saint Jean en Royans Salle la Parenthèse | 3 rue des Ecoles | 26190 | Saint Jean en Royans | 06 71 04 01 54 | Prendre rendez-vous |
| 39 | Centre de vaccination de Saint Vallier | 1 rue de l'hopital | 26240 | Saint-Vallier | 04 75 68 37 87 | Prendre rendez-vous |
| | Equipe mobile de vaccination de Saint Donat | 32 Avenue Commandant Corlu | 26260 | Saint-Donat-sur-l'Herbasse | | |
| | Equipe mobile de vaccination de Châteauneuf de Galaure Salle des fêtes | 16 Place des Cordeliers | 26330 | Châteauneuf de Galaure | | |
| 40 | Centre de vaccination de St Paul Trois Châteaux Espace de la gare | 1 Place du 14 Juillet | 26130 | Saint Paul Trois Châteaux | | Prendre rendez-vous |
| 41 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Valence | 179 a boulevard Maréchal Juin | 26000 | Valence | 04 75 75 77 00 | Prendre rendez-vous |
| 42 | Centre de vaccination de la CPTS sud Valence | 390 Route de Marmans – Les Clévos | 26800 | Etoile-sur-Rhône | 06 73 03 12 21 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|--------------|---|----------------------------------|-------|--------------------------------|----------------|-------------------------------------|
| ISÈRE | | | | | | |
| 43 | Centre de vaccination de Bourgoin-Jallieu Salle polyvalente | 92 Avenue Professeur Tixier | 38300 | Bourgoin-Jallieu | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 44 | Centre de vaccination de la communauté professionnelle territoriale de santé Sud est Grenoblois Salle des fêtes | 5 rue du Château | 38320 | Eybens | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 45 | Centre de vaccination de Grenoble Centre départemental de santé | 23 avenue Albert 1er de Belgique | 38000 | Grenoble | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 46 | Centre de vaccinations Nationales et Internationales de la ville de Grenoble | 33 rue Joseph Chanrion | 38000 | Grenoble | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 47 | Grand centre de vaccination de Grenoble - Alpeexpo | Rue Henri Barbusse | 38000 | Grenoble | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 48 | Centre de vaccination - Maison des Associations et du Bénévolat (MAB) | 56 Boulevard Docteur Ricard | 38350 | La Mure | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 49 | Centre Equinoxe La Tour du Pin | 9 rue Louis Pasteur | 38110 | La Tour-du-Pin | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 50 | Centre de vaccination du CHU Grenoble Alpes Rdc du Pavillon Chatin, face au bâtiment de la Direction générale | 8 Chemin Duhamel | 38700 | La Tronche | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 51 | Centre de vaccination - Gymnase St Hubert | Boulevard St Hubert | 38080 | L'Isle-d'Abeau | 04 74 18 20 60 | Prendre rendez-vous |
| 52 | Centre de vaccination du Grésivaudan Salle polyvalente | 4 Rue Paul Gaguin | 38420 | Le Versoud | 04 76 77 58 63 | Prendre rendez-vous |
| 53 | Centre de vaccination à la Maison de santé pluriprofessionnelle de Montalieu | 12 rue du Besset | 38390 | Montalieu-Vercieu | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 54 | Centre de vaccination - Clinique des Côtes du Rhône | 12 Rue Fernand Léger | 38150 | Roussillon | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 55 | Centre de vaccination de Saint Etienne de Saint Geoires Grenoble Air Parc | 1 avenue Roland Garros | 38590 | Saint-Étienne-de-Saint-Geoires | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 56 | Centre de vaccination CŒUR DE CHARTREUSE Maison des Associations | Place de la Mairie | 38380 | Saint-Laurent-du-Pont | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 57 | Centre de vaccination du CH de Saint Marcellin | 1 avenue Felix Faure | 38160 | Saint-Marcellin | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 58 | Centre de vaccination de Vienne - Manège Centre gratuit d'information, de dépistage et de diagnostic - Cegidd | 30 Avenue Général Leclerc | 38200 | Vienne | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 59 | Centre de vaccination Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) Vercors | Place Mûre Ravaud | 38250 | Villard-de-Lans | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |
| 60 | Centre de vaccination - Centre hospitalier de Voiron Salle des fêtes de Voiron | Place Jacques Antoine GAU | 38500 | Voiron | 04 76 00 31 34 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|--------------|--|----------------------------------|-------|--------------------------|----------------|-------------------------------------|
| LOIRE | | | | | | |
| 61 | Centre de vaccination - Centre de soins non programmés Ville d'Andrézieux-Bouthéon | 14 rue Claude Limousin | 42160 | Andrézieux-Bouthéon | 04 77 55 70 93 | Prendre rendez-vous |
| 62 | Centre de vaccination du Centre hospitalier du Forez Salle de l'Eden | 8 bis place de la Boaterie | 42110 | Feurs | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination St Bonnet le Courreau antenne MSP St Bonnet le Courreau | 20 Route de Fraisse | 42940 | Saint-Bonnet-le-Courreau | | |
| 63 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Firminy RDC Bâtiment L | 2 Rue Robert Plotton | 42700 | Firminy | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |
| 64 | Centre de vaccination - Ville de Montbrison salle de l'Orangerie | Jardin d'Allard, avenue d'Allard | 42600 | Montbrison | 04 77 96 20 00 | Prendre rendez-vous |
| 65 | Centre de vaccination COVID du Centre Hospitalier du Gier Antenne Rive de Gier | 19 Rue Léon Marrel | 42800 | Rive-de-Gier | 09 70 77 17 10 | |
| 66 | Centre hospitalier de Roanne Rue de Charlieu RDC du Pôle Femmes Enfants | 28 rue de Charlieu | 42300 | Roanne | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination de Charlieu antenne MSP Charlieu | 7 Rue Saint-Eloi | 42190 | Charlieu | | |
| | Centre de vaccination d'Ambierle antenne MSP Ambierle | 15 Cr Saint Charles | 42820 | Ambierle | | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination de Saint-Just-en-Chevalet antenne MSP St Just en Chevalet | 28 Place du 11 Novembre | 42430 | Saint-Just-en-Chevalet | | Prendre rendez-vous |
| 67 | Centre de vaccination de Roannais Agglomération et de la CPTS de Roanne Le Scarabée | Rue du Marcelet | 42153 | Riorges | | |
| 68 | Centre de vaccination de l'Hôpital du Gier | 19 rue Victor Hugo | 42400 | Saint-Chamond | 09 70 77 17 10 | prendre rendez-vous |
| 69 | Centre de vaccination de l'Hôpital privé de la Loire | 39 boulevard de la Palle | 42100 | Saint-Étienne | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |
| 70 | Grand centre Saint-Etienne Salle Omnisport | 22 Rue Raymond Sommet | 42000 | Saint-Étienne | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |
| 71 | Centre de vaccination du Pilat Rhodanien | 1 Avenue du Rhone | 42520 | Saint-Pierre-de-Bœuf | 04 27 87 00 42 | Prendre rendez-vous |
| 72 | Centre de vaccination du CHU de Saint Etienne Hôpital Nord - Salle de Conférence - Hall AB | 108 bis Avenue Albert Raimond | 42270 | Saint-Priest-en-Jarez | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |
| 73 | Centre de vaccination - Centre Hygée au CHU de Saint-Etienne | 116 Avenue Albert Raimond | 42270 | Saint-Priest-en-Jarez | 09 70 77 17 10 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|--------------------|--|-----------------------------|-------|-----------------------|----------------|-------------------------------------|
| 74 | Centre de vaccination de la Clinique Mutualiste Chirurgicale | 3 rue le Verrier | 42100 | Saint-Étienne | 04 77 12 13 14 | Prendre rendez-vous |
| 75 | Centre de vaccination de la Clinique du Parc | 12 rue de la Piot | 42270 | Saint-Priest-en-Jarez | 04 77 92 22 75 | Prendre rendez-vous |
| 76 | Centre de vaccination de la Clinique du Renaison | 9 Rue Henri Desroche | 42300 | Roanne | 04 77 44 88 99 | Prendre rendez-vous |
| HAUTE-LOIRE | | | | | | |
| 77 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Brioude | 36 rue Michel de l'Hospital | 43100 | Brioude | 04 71 50 86 55 | Prendre rendez-vous |
| 78 | Centre de vaccination - Antenne de Langeac - Centre Hospitalier | rue du 19 mars 1962 | 43300 | Langeac | 04 71 50 86 55 | Prendre rendez-vous |
| 79 | Centre de vaccination de la CPTS Nord Velay Forez Salle des Fêtes | 4 Rue du Stade | 43500 | Craponne-sur-Arzon | 01 88 88 95 96 | Prendre rendez-vous |
| 80 | Centre de vaccination de Monistrol-sur-Loire | 9 avenue de la Libération | 43120 | Monistrol-sur-Loire | 04 71 65 77 08 | Prendre rendez-vous |
| 81 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier du Puy en Velay (Emile Roux) Stade Charles MASSOT | Place de la libération | 43000 | Le Puy-en-Velay | 04 71 04 33 14 | Prendre rendez-vous |
| 82 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier d'Yssingeaux Salle de la Coupe du Monde | 26 Avenue du 8 Mai 1945 | 43200 | Yssingeaux | 04 71 65 77 08 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|--------------------|---|-----------------------------|-------|----------------------|----------------|-------------------------------------|
| PUY DE DÔME | | | | | | |
| 83 | Centre de vaccination d'Ambert Maison de santé pluriprofessionnelle Ambert | Rue Pierre de Coubertin | 63600 | Ambert | 06 22 92 33 27 | Prendre rendez-vous |
| 84 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Billom | 3, boulevard Saint-Roch | 63160 | Billom | 04 73 60 48 48 | Prendre rendez-vous |
| 85 | Centre de vaccination du CHU de Clermont-Ferrand Site Gabriel Montpied | 58 rue Montalembert | 63000 | Clermont-Ferrand | 04 73 75 41 17 | Prendre rendez-vous |
| 86 | Centre de vaccination municipal de Clermont-Ferrand Maison des Sports de Clermont-Ferrand | Place des Bughes | 63000 | Clermont-Ferrand | 04 73 40 33 33 | Prendre rendez-vous |
| 87 | Centre de vaccination départemental Dispensaire Emile Roux | 11 rue Vaucanson | 63100 | Clermont-Ferrand | 04 73 14 50 00 | Prendre rendez-vous |
| 88 | Grand centre de vaccination de la Grande Halle d'Auvergne | Plaine de Sarliève | 63800 | Cournon-d'Auvergne | | |
| 89 | Centre de vaccination des Combrailles Site > Maison de santé de Giat | 14 place Baschurch | 63620 | Giat | 07 88 13 54 30 | prendre rendez-vous |
| 90 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier d'Issoire | 13 rue du Docteur Sauvat | 63500 | Issoire | 04 73 71 88 58 | Prendre rendez-vous |
| 91 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier du Mont Dore | 2 rue du Capitaine Chazotte | 63240 | Mont-Dore | 04 73 65 36 16 | Prendre rendez-vous |
| 92 | Centre de vaccination des Combrailles Site > Maison de santé de Pontgibaud | 2 Place de la République | 63230 | Pontgibaud | 07 88 13 54 30 | Prendre rendez-vous |
| 93 | Centre de vaccination COVID RIOM Ville-Hôpital Salle DUMOULIN | 33 Rue Jeanne d'Arc | 63300 | Riom | 08 05 29 97 97 | Prendre rendez-vous |
| 94 | Centre de vaccination des Combrailles Site > Maison de santé de St Eloy Les Mines | 44 Rue des Brandes | 63700 | Saint-Éloy-les-Mines | 07 88 13 54 30 | Prendre rendez-vous |
| 95 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier de Thiers Locaux USN 2 | Route du fau | 63300 | Thiers | 06 23 78 75 78 | Prendre rendez-vous |
| 96 | Centre de vaccination de Volvic Salle polyvalente | 1 route de Riom | 63530 | Volvic | 0 805 29 97 97 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|--------------|---|-----------------------------------|-------|--------------------------|----------------|-------------------------------------|
| RHÔNE | | | | | | |
| 97 | Centre de vaccination d'Arnas Espace sportif de l'Escalé | 2726 route de Longsard | 69400 | Arnas | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 98 | Centre de vaccination de l'Hôpital de Beaujeu | rue du Docteur Giraud | 69430 | Beaujeu | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 99 | Centre de vaccination de Beauvallon Salle des Varennes | Route des Varennes à Chassagny | 69700 | Beauvallon | 04 23 10 10 10 | |
| 100 | Centre de vaccination de l'Hôpital de Belleville | rue Paulin Bussières | 69220 | Belleville-en-Beaujolais | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 101 | Centre de vaccination de la Ville de Bron Espace Roger Pestourie | Place du 11 novembre 1918 | 69500 | Bron | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 102 | Centre de vaccination des HCL Hôpital Pierre Wertheimer (neuro) | 55 boulevard Pinel | 69500 | Bron | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 103 | Centre de Vaccination de Caluire Gymnase Lachaise | 1 rue Curie | 69300 | Caluire-et-Cuire | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 104 | Centre de vaccination de Condrieu Salle de l'Arbuel | Place du Marche aux Fruits | 69420 | Condrieu | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 105 | Centre de vaccination éphémère - stade Groupama stadium | 10 Avenue Simone Veil | 69150 | Décines-Charpieu | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 106 | Centre de vaccination de Décines -Charpieu salle le toboggan | 14 Avenue Jean Macé | 69150 | Décines-Charpieu | | Prendre rendez-vous |
| 107 | Centre de vaccination de la communauté professionnelle territoriale de santé de Genas Salle Jacques Anquetil de Genas | 2 Rue de la Fraternite | 69740 | Genas | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 108 | Centre de vaccination du Centre hospitalier de Givors | 9 avenue du Professeur Flemming | 69700 | Givors | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 109 | Centre de vaccination de l'Hôpital Nord-Ouest-Villefranche Hôpital de Gleizé | route d'Epinay - Parking P2 | 69400 | Gleizé | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 110 | Centre de vaccination de L'Arbresle Salle Claude Terrasse | 201 route de Paris | 69210 | L'Arbresle | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 111 | Centre de vaccination des HCL Hôpital Edouard Herriot | 5 place d'Arsonval | 69003 | Lyon | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 112 | Centre de vaccination des HCL Hôpital de la Croix Rousse - Centre de vaccinologie | 103 grande rue de la Croix-Rousse | 69004 | Lyon | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|-----|--|---------------------------------|-------|-------------------------|----------------|-------------------------------------|
| 113 | Centre de vaccination des HCL et de la Ville de Lyon Palais des sports de Gerland | 350 avenue Jean Jaurès | 69007 | Lyon | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 114 | Equipe mobile du CDHS | 110 Avenue Barthélémy Buyer | 69009 | Lyon | | |
| 115 | Centre de vaccination de l'Ouest Lyonnais - Bâtiment Le Trait d'Union | 29 b avenue des Sources | 69009 | Lyon | 04 23 10 10 10 | |
| 116 | Centre de vaccination de l'Hôpital de Neuville sur Saône Espace Jean Vilar | Place Charles de Gaulle | 69250 | Neuville-sur-Saône | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 117 | Centre de vaccination des HCL Hôpital Lyon sud | 165 chemin du Grand Revoyet | 69310 | Pierre-Bénite | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 118 | Centre de vaccination de la Ville de Rillieux-La-Pape Salle de l'ancienne mairie de Rillieux | Place de Verdun | 69140 | Rillieux-La-Pape | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 119 | Centre de vaccination de Sainte-Foy-L'Argentière Salle du Club | 109 impasse du Parc | 69610 | Sainte-Foy-L'Argentière | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 120 | Centre de vaccination de la communauté professionnelle territoriale de santé de Saint-Priest Salle Mosaïque de Saint-Priest | 47 Rue Aristide Briand | 69800 | Saint-Priest | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 121 | Centre de vaccination de Saint-Symphorien d'Ozon Bâtiment de l'Orangerie | 3 - 5 Parc Municipal | 69360 | Saint-Symphorien-d'Ozon | 04 23 10 10 10 | |
| 122 | Centre de vaccination de l'Hôpital Nord-Ouest-Villefranche Hôpital de Tarare | 6 boulevard Garibaldi | 69170 | Tarare | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 123 | Centre de vaccination de l'Hôpital de Thizy | 6 rue de l'Hospice | 69240 | Thizy-les-Bourgs | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 124 | Centre de vaccination de Vaugneray Salle de l'InterValle | 18 bis Chemin du Stade | 69670 | Vaugneray | | |
| 125 | Centre de vaccination de Vaulx-en-Velin Centre culturel communal Charlie-Chaplin | Place de la Nation | 69120 | Vaulx-en-Velin | | Prendre rendez-vous |
| 126 | Centre de vaccination de la communauté professionnelle territoriale de santé de Vénissieux Salle communale Irène Joliot-Curie | 68 Boulevard Irène Joliot Curie | 69200 | Vénissieux | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 127 | Centre de vaccination de Villeurbanne Salle du CCVA | 234 cours Emile Zola | 69100 | Villeurbanne | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |
| 128 | Centre de vaccination international de Villeurbanne | 173 rue Léon Blum | 69100 | Villeurbanne | 04 23 10 10 10 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|---------------|---|---|-------|-------------------------|----------------|-------------------------------------|
| SAVOIE | | | | | | |
| 129 | Centre de vaccination COVID - Aix-les-Bains Centre des Congrès | Rue Jean Monard | 73100 | Aix-les-Bains | 04 79 88 53 54 | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Yenne | 30 place des Vieux Moulins | 73170 | Yenne | | |
| 130 | Centre de vaccination COVID - Albertville Salle Pierre du Roy | 23 Chemin de la Pierre du Roy | 73200 | Albertville | 04 79 10 43 43 | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Beaufort | 27 place du Chateau de Randens | 73270 | Beaufort | | |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Frontenex | 12a rue de l'Industrie | 73460 | Frontenex | | |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de La Bâthie | 45 place Marcel Pagnol | 73540 | La Bâthie | | |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Sainte-Hélène-sur-Isère | 2000 chemin du Roy | 73460 | Sainte-Hélène-sur-Isère | | |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne d'Ugine | 65 avenue du Docteur Chavent | 73400 | Ugine | | |
| 131 | Centre de vaccination COVID - Bourg Saint Maurice Centre hospitalier | 139 rue du Nantet | 73700 | Bourg-Saint-Maurice | 04 79 07 73 46 | Prendre rendez-vous |
| 132 | Centre de vaccination COVID - Chambéry Centre Hospitalier Métropole Savoie - Espace santé publique | 740 Faubourg Maché - Espace santé publique - bâtiment Saint Hélène - 2ème étage | 73000 | Chambéry | 04 79 96 55 19 | Prendre rendez-vous |
| 133 | Centre de vaccination COVID - Grand Chambéry SAVOIEXPO | 1725 avenue du Grand Arietaz | 73000 | Chambéry | 09 78 31 05 05 | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Challes-les-Eaux | 144 Av Beatrice de Savoie | 73190 | Challes-les-Eaux | | |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Cognin | 16 rue de la Forgerie | 73160 | Cognin | | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de La Motte Servolex | 175 chemin du Picolet | 73290 | La Motte-Servolex | | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Lescheraines | 1373 route du Plan d'Eau | 73340 | Lescheraines | | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Saint Alban Laysse | 6500 avenue de la Mairie | 73230 | Saint-Alban-Laysse | | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|---------------------|---|--|-------|-------------------------|----------------|-------------------------------------|
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Saint Jean d'Arvey | 2461 route des Bauges | 73230 | Saint-Jean-d'Arvey | | Prendre rendez-vous |
| 134 | Centre de vaccination COVID - Moutiers Centre Hospitalier Albertville-Moùtiers | 43 rue Ecole des Mines | 73600 | Moûtiers | 07 55 58 27 11 | Prendre rendez-vous |
| 135 | Centre de vaccination COVID - Saint Jean de Maurienne Centre Hospitalier - EHPAD La Bartavelle, Salle Pasa | 21 Rue des Écoles | 73300 | Saint-Jean-de-Maurienne | 04 79 20 71 42 | Prendre rendez-vous |
| | Centre de vaccination COVID - Antenne de Modane | 335 R Pre Soleil | 73500 | Modane | | |
| HAUTE-SAVOIE | | | | | | |
| 136 | Centre de vaccination d'Annecy CAP Periaz Annecy | 100 avenue de Periaz | 74000 | Annecy | 04 80 48 11 30 | Prendre rendez-vous |
| 137 | Centre de vaccination de l'Equipe mobile du département de la Haute-Savoie | 1 Av d'Albigny | 74000 | Annecy | 04 50 33 58 08 | |
| 138 | Centre de vaccination du Centre d'examens de santé - CPAM | 10 Avenue Lucien Boschetti | 74000 | Annecy | | |
| 139 | Centre de vaccination d'Annemasse Complexe Martin Luther King | rue du Docteur Francis Baud | 74100 | Annemasse | 04 50 33 62 33 | Prendre rendez-vous |
| 140 | Centre de vaccination du Genevois | 155 rue Ada Byron | 74160 | Archamps | | |
| 141 | Centre de vaccination de Bonneville Agora | 42 Avenue de la Gare | 74130 | Bonneville | 04 50 07 32 49 | Prendre rendez-vous |
| 142 | Centre de vaccination de Châtel | place de l'église (parking souterrain) | 74390 | Châtel | 06 45 64 22 31 | Prendre rendez-vous |
| 143 | Centre de vaccination du Médipôle de Cluses | 35 Bd du Chevrant | 74300 | Cluses | 04 50 96 69 00 | Prendre rendez-vous |
| 144 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier Alpes Léman | 558 route de Findrol | 74130 | Contamine-sur-Arve | 04 50 82 31 90 | Prendre rendez-vous |
| 145 | Centre de vaccination du Centre Hospitalier Annecy Genevois | 1 avenue de l'hôpital | 74270 | Epagny Metz-Tessy | 04 56 49 74 27 | Prendre rendez-vous |
| 146 | Centre de vaccination d'Évian-les-Bains Palais des festivités | Place Charles cottet | 74500 | Évian-les-Bains | 04 85 73 00 00 | Prendre rendez-vous |
| 147 | Centre de vaccination de Faverges-Seythenex | 895 route d'Albertville | 74210 | Faverges-Seythenex | 06 13 92 04 54 | Prendre rendez-vous |
| 148 | Centre de vaccination de La Balme-de-Sillingy Halle des sports | 31 sentier du Lac | 74330 | La Balme-de-Sillingy | 07 87 55 18 08 | Prendre rendez-vous |

| N° | NOM | ADRESSE | CP | COMMUNE | TELEPHONE | RENDEZ-VOUS EN LIGNE |
|-----|---|--------------------------|-------|--------------------------|----------------|-------------------------------------|
| 149 | GRAND CENTRE de vaccination de la Roche sur Foron ROCHEXPO | 59 Rue des Centaures | 74800 | La Roche-sur-Foron | | Prendre rendez-vous |
| 150 | Centre de vaccination de Rumilly Salle des fêtes municipale | 1 Rue du Sophora | 74150 | Rumilly | 04 50 01 83 99 | Prendre rendez-vous |
| 151 | Centre de vaccination de la Maison de santé de la vallée d'Aulps | 58 impasse Alexis Leaud | 74430 | Saint-Jean-d'Aulps | 06 12 52 94 10 | Prendre rendez-vous |
| 152 | Centre de vaccination de Saint Julien en Genevois | 9 Chemin du Loup | 74160 | Saint-Julien-en-Genevois | 04 56 49 74 27 | Prendre rendez-vous |
| 153 | Centre de vaccination de Sallanches Salle Léon Curral Transfert au 3/05: Le Parvis des Fiz - 275 rue Arsène Poncet - 74190 PASSY | 13 route du Verney | 74700 | Sallanches | 04 58 38 00 25 | Prendre rendez-vous |
| 154 | Hôpitaux du Mont-Blanc - Institut de formation des aides-soignants | 380 Rue de l'Hopital | 74700 | Sallanches | 04 58 38 00 25 | Prendre rendez-vous |
| 155 | Centre de vaccination de SAMOENS Espace Le Bois aux Dames | 600 Rte du Lac aux Dames | 74340 | Samoëns | 09 64 10 04 09 | Prendre rendez-vous |
| 156 | Centre de vaccination de Thônes Espace Coeur des Vallées | 2 rue du Pré de Foire | 74230 | Thônes | 04 50 02 12 10 | |
| 157 | Hôpitaux du Léman - Espace gériatrique | 11 Chemin du Morillon | 74200 | Thonon-les-Bains | 04 50 83 24 21 | Prendre rendez-vous |
| 158 | Centre de vaccination de Thonon Boulodrome Municipal | Route du Ranch | 74200 | Thonon-les-Bains | 04 50 33 62 33 | Prendre rendez-vous |
| 159 | Centre de vaccination de Chamonix Mont Blanc Le majestic | 241 All du Majestic | 74400 | Chamonix-Mont-Blanc | 04 50 54 67 50 | Prendre rendez-vous |

42_UDDIRECCTE_Unité départementale de la
Direction régionale des entreprises, de la
concurrence, de la consommation, du travail et
de l'emploi de la Loire

42-2021-03-16-00001

Déclaration services à la personne M. Corentin
FORAY

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation
du travail et de l'emploi
de Auvergne-Rhône-Alpes

Unité Départementale de la Loire

Service :
Politiques de l'emploi
Services à la Personne

Téléphone : 04-77-43-41-14
Télécopie : 04-77-43-41-85

**Récépissé de déclaration d'un organisme de services à la personne enregistré
sous le n° SAP853214864
N° SIRET : 853214864 00029**

et formulée conformément à l'article L. 7232-1-1 du code du travail

La Préfète de la Loire

Vu le code du travail et notamment les articles L.7231-1 à L.7233-2, R.7232-16 à R.7232-22, D.7231-1 et D.7233-1 à D.7233-5,

Vu l'arrêté préfectoral n° 20-104 du 16 décembre 2020 accordant délégation de signature à Madame Isabelle NOTTER, Directrice régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Auvergne-Rhône-Alpes,

Vu l'arrêté n° DIRECCTE 2021-13 du 7 janvier 2021 de Madame Isabelle NOTTER, DIRECCTE de la région Auvergne-Rhône-Alpes, accordant subdélégation de signature à Monsieur Alain FOUQUET, Responsable de l'Unité Départementale de la Loire de la DIRECCTE Auvergne-Rhône-Alpes dans les domaines relevant de la compétence de la Préfète de la Loire,

Constate

Qu'une déclaration d'activités de services à la personne a été déposée auprès de la DIRECCTE - Unité Départementale de la Loire le 15 mars 2021 par **Monsieur Corentin FORAY**, micro-entrepreneur, pour son organisme dont le siège social est situé **30 rue de la Richelandière – 42100 SAINT-ETIENNE** et enregistrée sous le n° **SAP853214864** pour les activités suivantes :

Activités relevant uniquement de la déclaration :

- **Soutien scolaire ou cours à domicile**

Ces activités sont effectuées en qualité de **prestataire**.

Toute modification concernant les activités exercées et/ou le changement d'adresse du siège social devra faire l'objet d'une déclaration modificative préalable.

.../...

Sous réserve d'être exercées à titre exclusif (ou sous réserve d'une comptabilité séparée pour les personnes morales dispensées de cette condition), ces activités ouvrent droit au bénéfice des dispositions des articles L.7233-2 du code du travail et L. 241-10 du code de la sécurité sociale dans les conditions prévues par ces articles.

Les effets de la déclaration courent à compter du jour de la demande de déclaration, conformément à l'article R.7232-18 du code du travail.

Toutefois, en application des articles L.7232-1 et R.7232-1 à R.7232-15, les activités nécessitant un agrément (I de l'article D.7231-1 du code du travail) n'ouvrent droit à ces dispositions que si la structure a préalablement obtenu l'agrément ou le renouvellement de cet agrément dans le ou les département(s) d'exercice de ses activités.

Toutefois, en application de l'article D 312-6-2 du code de l'action sociale et des familles, les activités nécessitant une autorisation n'ouvrent droit à ces dispositions que si l'organisme a préalablement obtenu l'autorisation ou le renouvellement de cette autorisation.

Le présent récépissé n'est pas limité dans le temps.

L'enregistrement de la déclaration peut être retiré dans les conditions fixées aux articles R.7232-20 à R.7232-22 du code du travail.

Le présent récépissé sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Saint-Étienne, le 16 mars 2021

P/La Préfète,
Par délégation,
P/La DIRECCTE,
Par subdélégation,
Le Directeur,

Alain FOUQUET